



**Association des copropriétaires de la Résidence ROODEBEEK**

**(BCE : 0803.185.734)**

**Située à l'Avenue Roodebeek, 82 - BRUXELLES, 1030**

**CONVOCATION & ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 17/07/2024 à 16h00**

**Qui se tiendra dans les bureaux du syndic IMMOBILIÈRE LA RÉGENCE sis  
Boulevard Émile Bockstael 281 - 1020 BRUXELLES**

Bruxelles, le 01 juillet 2024


**ORDRE DU JOUR**

1. **OUVERTURE DE SÉANCE – VÉRIFICATION DES PRÉSENCES – DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT DE SÉANCE & DU SECRÉTAIRE**
  - Présences
  - Désignation du (de la) Président(e) de séance
  - Désignation du secrétaire de séance
2. **PROJETS, PROPOSITIONS, RATIFICATIONS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'AG :**
  - 4.1. Engagement d'un architecte pour l'analyse de la situation et le bon suivi
  - 4.2. Travaux façade arrière/dernier étage : suivi – état des finances, ...
  - 4.3. Rénovation et isolation de la toiture principale de l'immeuble
  - 4.4. Rénovation et isolation de la façade supérieure (7<sup>ème</sup> étage)
  - 4.5. Rénovation et isolation des toitures terrasses
  - 4.6. Rénovation de la façade avant 6<sup>ème</sup> étage
  - 4.7. Travaux liés aussi bien dans les appartements que dans les communs – Mr Giron
  - 4.8. Installation de poubelles communes - Mr Giron
  - 4.9. Remplacement des boîtes aux lettres– Mr Morel
  - 4.10. Nettoyage des communs – Mr Morel
  - 4.11. Règlements d'ordre intérieure à établir : droit et obligations des copropriétaires– Mr Morel
  - 4.12. Accès à la chaufferie – Mr Morel
  - 4.13. Accès au toit : comment peut-on y accéder ? (Exemple pour l'installation de ventilation mécanique dans la salle de bain) – Mr Morel
  - 4.14. Qu'en est-il des places de parking de l'immeuble ? vente à venir ? qui est propriétaire actuellement ? possibilité d'y avoir accès pour une éventuelle création d'un local/parking à vélos ? – Mr Morel
5. **DIVERS**

**Remarque :**

*Au cas où vous ne pourriez assister à cette réunion, il vous est loisible de vous y faire représenter au moyen de la procuration annexée à la présente. Nous vous invitons à correctement remplir celle-ci et de vous assurer que votre mandataire prendra connaissance des nouvelles conditions prévues par la loi du 2 juin 2010.*

*Tous les documents relatifs aux points repris sous cet ordre du jour peuvent être consultés, sur prise de rendez-vous en nos bureaux entre 9h et 12h. Le propriétaire communiquera par écrit au syndic les documents qu'il souhaite consulter.*

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Delhaye', with a long horizontal stroke extending to the left.

**Frédéric DELHAYE**

Administrateur - Immobilière La Régence s.r.l.  
Agent Immobilier agréé - IPI 505.773